

BRUNO DUMÉZIL ET LAURENT VISSIÈRE (DIR.)

ÉPISTOLAIRE POLITIQUE I

Gouverner par les lettres



3. Giovanni : 979-10-231-1071-5





ÉPISTOLAIRE POLITIQUE I

Gouverner par les lettres

Tout au long du Moyen Âge, la lettre demeure l'un des vecteurs essentiels de l'action politique. C'est par elle que l'on s'informe, que l'on négocie, que l'on ordonne. C'est par elle que l'on prépare l'avenir et que l'on célèbre le passé. En un mot, c'est par elle que l'on gouverne. Mais la lettre, autographe ou dictée à un secrétaire, véhicule aussi une pensée, des émotions, des espoirs et des craintes. Toute correspondance se présente en effet comme un dialogue *inter absentes*, tantôt solennel et tantôt familier, qui illustre la composante éminemment personnelle du pouvoir. L'épistolaire politique, essentiel pour comprendre la pensée et l'action des gouvernants médiévaux, est cependant resté un champ relativement peu étudié. Sans doute parce que l'extrême émiettement des correspondances rend difficile leur appréhension ; c'est un champ dont il convient donc de prendre la mesure.

Illustration : Anne de Bretagne écrivant à son époux, Louis XII. Enluminure de Jean Bourdichon, dans *Epistres en vers français*, Bibliothèque nationale de Russie (Saint-Petersbourg), Fr.F.V.XIV.8, fol. 58v. Cliché DR

ISBN 978-2-84050-931-8



9 782840 509318

SODIS
F387253

27 €



<http://pups.paris-sorbonne.fr>

ÉPISTOLAIRE POLITIQUE I.
GOUVERNER PAR LES LETTRES



CULTURES ET CIVILISATIONS MÉDIÉVALES

Collection dirigée par Dominique Boutet,
Jacques Verger & Fabienne Joubert

Dernières parutions

- Auctoritas. Mélanges à Olivier Guillot*
G. Constable & M. Rouche (dir.)
- Les « Dicter vertueulx »
d'Eustache Deschamps.*
*Forme poétique et discours engagé
à la fin du Moyen Âge*
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)
- L'Artiste et le Clerc. La commande artistique
des grands ecclésiastiques
à la fin du Moyen Âge (xiv^e-xvi^e siècle)*
Fabienne Joubert (dir.)
- La Dérision au Moyen Âge.*
De la pratique sociale au rituel politique
É. Crouzet-Pavan & J. Verger (dir.)
- Moult obscures paroles.
Études sur la prophétie médiévale
Richard Trachsler (dir.)
- De l'écrin au cercueil.
Essais sur les contenants au Moyen Âge
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Un espace colonial et ses avatars.
Angleterre, France, Irlande (v^e-xv^e siècle)
F. Bourgne, L. Carruthers, A. Sancery (dir.)
- Eustache Deschamps, témoin et modèle.
Littérature et société politique
(xiv^e-xvi^e siècle)
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)
- Fulbert de Chartres
précurseur de l'Europe médiévale ?
Michel Rouche (dir.)
- Le Bréviaire d'Alaric.
Aux origines du Code civil
B. Dumézil & M. Rouche (dir.)
- Rêves de pierre et de bois.
Imaginer la construction au Moyen Âge
C. Dauphant & V. Obyr (dir.)
- La Pierre dans le monde médiéval
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Les Nobles et la ville
dans l'espace francophone (xii^e-xvi^e siècle)
Thierry Dutour (dir.)
- L'Arbre au Moyen Âge
Valérie Fasseur, Danièle James-Raoul
& Jean-René Valette (dir.)
- De servus à sclavus.
La fin de l'esclavage antique
Didier Bondué
- Cacher, se cacher au Moyen Âge
Martine Pagan & Claude Thomasset (dir.)
- L'Islam au carrefour des civilisations médiévales
Dominique Barthélemy & Michel Sot (dir.)
- Le Texte médiéval
De la variante à la recreation*
C. Le Cornec-Rochelois, A. Rochebouet,
A. Salamon (dir.)
- Hommes, cultures et sociétés
à la fin du Moyen Âge.*
*Liber discipulorum en l'honneur
de Philippe Contamine*
Patrick Gilli et Jacques Paviot (dir.)
- Les Usages de la servitude.*
*Seigneurs et paysans dans le royaume
de Bourgogne (v^e-xv^e siècle)*
Nicolas Carrier
- Rerum gestarum scriptor.*
Histoire et historiographie au Moyen Âge
Mélanges Michel Sot
Magali Coumert, Marie-Céline Isaïa,
Klaus Krönet et Sumi Shimahara (dir.)
- L'Enluminure et le sacré.*
Irlande, Grande-Bretagne, vi^e-viii^e siècles
Dominique Barbet-Massin
Préface de Michel Rouche
- Wenceslas de Bohême.*
Un prince au carrefour de l'Europe
Jana Fantysová-Matějková
- Intus et Foris.
Une catégorie de la pensée médiévale ?
Manuel Guay, Marie-Pascale Halary et
Patrick Moran (dir.)
- Prédication et propagande
au temps d'Édouard III Plantagenêt*
Catherine Royer-Hemet
Préface de Leo Carruthers

Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Épistolaire politique I.
Gouverner par les lettres



Ouvrage publié avec le concours de l'Institut universitaire de France,
du Centre Roland Mousnier (UMR 8596),
de l'École doctorale I (« Mondes anciens et médiévaux »)
et du Conseil scientifique de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2014
© Sorbonne Université Presses, 2018

ISBN DE LA VERSION PAPIER : 978-2-84050-931-8

PDF GLOBAL : 979-10-231-1062-3

TIRÉS À PART EN PDF :

1. Tigomet : 979-10-231-1063-0
1. Schnerb : 979-10-231-1064-7
1. Somme : 979-10-231-1065-4
1. Dumont : 979-10-231-1066-1
2. Sot : 979-10-231-1067-8
2. Shimahara : 979-10-231-1068-5
2. Docquier : 979-10-231-1069-2
2. Hoyois : 979-10-231-1070-8
- 3. Gioanni : 979-10-231-1071-5**
3. Helary : 979-10-231-1112-5
3. Contamine : 979-10-231-1072-2
3. Guyot-Jeannin : 979-10-231-1073-9
3. Gauchies : 979-10-231-1074-6

Maquette et réalisation : Compo-Méca (64990 Mouguerre)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : 3d2s (Paris)

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

TROISIÈME PARTIE

Conserver et diffuser

CÉSAIRE D'ARLES ET LA COLLECTION
DES *EPISTOLAE ARELATENSES* : LA CONSTRUCTION
DOCUMENTAIRE D'UN LIEN JURIDIQUE
ENTRE L'ÉGLISE DE ROME ET LA MÉTROPOLE D'ARLES
AU VI^e SIÈCLE

Stéphane Gioanni

Les correspondances constituent une part importante des sources textuelles du haut Moyen Âge. Puisant dans les traditions littéraires et administratives de l'épistolographie latine, elles représentent une source incontournable pour l'histoire politique, même si leur forme très recherchée et souvent allusive, qui répond aux contraintes du code épistolaire, rend leur témoignage parfois difficile à exploiter. Ces lettres sont transmises dans des recueils qui constituent eux-aussi des instruments de première importance pour l'exercice du pouvoir¹. En effet, la mise en recueil des épîtres, qui fut réalisée dans certains cas plusieurs siècles après leur composition, poursuit d'une certaine manière le travail d'écriture, modifiant parfois le sens d'un document en fonction des pièces qui l'entourent et de l'objectif recherché par le collecteur². Les lettres arlésiennes, connues sous le titre *Epistolae Arelatenses*, illustrent parfaitement cet aspect de l'épistolographie politique du haut Moyen Âge³.

- 1 Par exemple, les *Variae* de Cassiodore, alors questeur du palais du roi Théodoric à Ravenne (*Cassiodorus Variarum libri XII*, éd. A. J. Fridh, Turnhout, Brepols, 1973, *CCsl*, 96), les lettres arlésiennes qui sont l'objet de cet article, la collection des lettres austrasiennes (*Il Liber epistolarum della cancelleria austrasica [sec. V-VI]*, éd. Elena Malaspina, Roma, Herder, 2001 et la correspondance du pape Grégoire le Grand (Grégoire le Grand, *Registrum epistularum libri I-XI*, éd. Dag Norberg, Turnhout, Brepols, 1982) ; à ces ensembles s'ajoutent les correspondances privées d'Ennede de Pavie, d'Avit de Vienne et de Venance Fortunat qui reflètent notamment les échanges épistolaires au sein des élites des sociétés romano-barbares (voir Bruno Dumézil, « Les correspondances diplomatiques : une autre vision de la violence publique dans les royaumes barbares », dans *Les Médiévistes et leurs sources. Lectures croisées sur le haut Moyen Âge*, dir. Marcelo Cândido da Silva, colloque organisé à l'université de São Paulo [Brésil], 8-10 avril 2009, à paraître).
- 2 Sur la constitution et les fonctions des « collections » tardo-antiques et médiévales, nous nous permettons de renvoyer à *L'Antiquité tardive dans les collections médiévales*, dir. Stéphane Gioanni et Benoît Grévin, Rome, École française de Rome, 2008.
- 3 *Epistolae Arelatenses*, éd. Wilhelm Gundlach, Berolini, apud Weidmannos, 1892 (*MHG*, Ep. III), p. 1-83 (désormais *Epist. Arel.*).

Elles désignent un recueil canonique constitué de 57 épîtres des v^e et vi^e siècles adressées à des papes, évêques et rois, qui témoignent des échanges entre le siège de Rome, la métropole d'Arles⁴, les églises des Gaules et le royaume franc. On considère généralement que ces épîtres ont été rassemblées par l'évêque d'Arles Sapaudus vers 560 pour défendre la primauté du siège d'Arles menacée par la diplomatie mérovingienne⁵. Le collecteur a notamment puisé dans les correspondances de Césaire, évêque d'Arles de 502 à 542, qui dut composer avec trois rois ariens (burgonde, wisigoth, ostrogoth), avant de finir sa vie sous un roi catholique, le Franc Childebert⁶. Les rares lettres⁷ conservées de Césaire⁸, connues essentiellement par les *Epistolae Arelatenses*, montrent l'efficacité politique des lettres épiscopales qui sont un instrument privilégié pour exercer l'autorité, mais aussi pour réinvestir l'espace d'une cité dont l'évêque devenait l'un des principaux défenseurs. Pourtant, dans le même temps, le recueil des lettres arlésiennes, constitué une vingtaine d'années après la mort de Césaire, relativise la portée réelle des stratégies épistolaires, puisque cette collection n'a pas empêché le lent déclin du siège d'Arles dès la fin du vi^e siècle. Nous tenterons de revenir sur le contexte historique de la composition et du regroupement des *Epistolae Arelatenses* avant d'étudier les fonctions politiques et juridiques de ces missives parmi

4 Louis Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, Paris, A. Fontemoing, 1907, 3 vol., t. I, p. 86 sq. ; id., *La Primatie d'Arles*, Nogent-le-Rotrou, Daupéley-Gouverneur, 1893 ; Élie Griffe, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, Paris, A. et J. Picard, 1957, 3 vol., t. II, p. 146-164.

5 Par exemple Ralph W. Mathisen, « Syagrius d'Autun, Virgile d'Arles et Grégoire de Rome : coalition, contrefaçon et autorité locale à la fin du vi^e siècle », dans *L'Église et la mission au vi^e siècle. La mission d'Augustin de Cantorbéry et les Églises de Gaule sous l'impulsion de Grégoire le Grand*, dir. Christophe de Dreuille, Paris, Éditions du Cerf, 2000, p. 267.

6 William E. Klingshirn, *Caesarius of Arles: the making of a christian community in late Antique Gaul*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004. Voir aussi Carl Franklin Arnold, *Caesarius von Arelate und die gallische Kirche seiner Zeit*, Leipzig, J. C. Hinrichs, 1894 ; Jean Guyon, « D'Honorat à Césaire. L'évangélisation de la Provence », dans *Césaire d'Arles et la christianisation de la Provence*, dir. Dominique Bertrand, Paris, Éditions du Cerf, 1994, p. 75-108 ; Marc Heijmans, « Césaire d'Arles, un évêque et sa ville », *Revue d'histoire de l'Église de France*, CCXVIII (2001), p. 5-26.

7 La correspondance de Césaire a été l'objet d'étude du séminaire de latin que je codirigeais à Paris 1 avec Monique Goulet et Benoît Grévin durant l'année 2007-2008. Les traductions des lettres de Césaire sont le résultat de ce travail collectif et je tiens à remercier mes collègues pour leur contribution.

8 *Sancti Caesarii episcopi Arelatensis Opera Omnia nunc primum in unum collecta*, éd. Germain Morin, Maredsous, Mertioli, 1937-1942, 2 vol. ; les lettres de Césaire sont éditées dans le tome II, p. 1-32 : *Caesarii quae supersunt seu ad Caesarium datae epistolulae* ; les sermons ont été réédités dans Césaire d'Arles, *Sermones*, éd. Germain Morin, Turnhout, Brepols, 1953 (CCsl, 103-104). Les lettres conservées ont été traduites en anglais dans *Caesarius of Arles: life, testament, letters*, éd. William E. Klingshirn, Liverpool, Liverpool University Press, 1994.

lesquelles se trouvent plusieurs « décrétales »⁹. Nous examinerons, pour finir, une nouvelle hypothèse sur l'origine de cette collection qui s'inscrit dans le développement du droit canonique du premier Moyen Âge.

LA COLLECTION DES *EPISTOLAE ARELATENSES*, CÉSAIRE ET LA PRIMAUTÉ DU SIÈGE D'ARLES

Les 57 lettres arlésiennes sont rassemblées dans un recueil de lettres datant de 417 à 557. Elles constituent une collection « épiscopale » dans la mesure où la plupart des auteurs ou des destinataires sont des évêques d'Arles, leurs suffragants ou des évêques de Rome. Malgré la diversité d'auteurs, de destinataires et de contextes historiques, on peut déceler une certaine unité puisque le recueil peut être interprété comme une défense des privilèges primatiaux d'Arles. Tous les documents (lettres, décrétales, *libellus fidei*) se rapportent aux compétences du siège d'Arles en matière ecclésiastique et correspondent aux grands moments de l'histoire du siège d'Arles aux v^e et vi^e siècles : l'épiscopat de Patrocle, ceux de Ravennius et Léonce au milieu du v^e siècle, et surtout l'épiscopat de Césaire et celui de Sapaudus au vi^e siècle. Le premier texte est la lettre du pape Zosime de 417 qui confère l'autorité métropolitaine à l'évêque d'Arles. Les derniers documents, du pape Pélage I^{er}, confirment les privilèges primatiaux de l'évêque d'Arles Sapaudus vers 556/557.

Les principaux évêques d'Arles (417-557)	Nombre de lettres dans les <i>Epistolae Arelatenses</i> contemporaines de l'épiscopat
Patrocle (412-426)	8
Euladius Honorat Hilaire Ravennius (449-455)	6
Augustal Léonce (461-484)	7
Éone (485-502)	3
Jean Césaire (502-542)	14
Auxanius (543-546)	4
Aurélien (546-551)	4
Sapaudus (552-586)	11

Dès le début du v^e siècle, les évêques d'Arles s'étaient efforcés d'unifier l'Église des Gaules sous leur seule juridiction apostolique. Ils y avaient réussi temporairement une première fois le 22 mars 417, lorsque le pape Zosime éleva l'Église d'Arles au rang de primatiale des Gaules en faveur de son évêque Patrocle. Dans cette

9 Le terme *décretale* désigne ici une « lettre émanant du pape, rédigée selon des règles bien déterminées et répondant à une consultation ou à une demande émanant d'un évêque, d'un dignitaire ecclésiastique ou d'un haut personnage » (voir Gérard Fransen, *Les Décrétales et les collections de décrétales*, Turnhout, Brepols, 1972, p. 12).

« lettre de privilège¹⁰ », le pape confirmait ainsi le rôle important que tenait alors Arles, nouvelle préfecture du prétoire des Gaules. Toutefois, le privilège de l'évêque d'Arles Patrocle fut annulé un an plus tard par Boniface I^{er}, le successeur de Zosime. Alors que l'Église d'Arles était investie par les moines-évêques de l'abbaye de Lérins, Honorat et Hilaire, l'autorité de ce siège fut sèchement sanctionnée en 445 par le pape Léon I^{er} qui reprochait à Hilaire, évêque de 429 à 449, un usage excessif de ses prérogatives, notamment d'avoir déposé l'évêque Célidoine pour insubordination et immoralité : le pape rétablit l'évêque Célidoine et limita la juridiction de l'évêque d'Arles, en lui défendant de procéder à des ordinations épiscopales. Il rappela la suprématie du siège romain sur les métropoles et persuada l'empereur Valentinien III de condamner Hilaire pour son attitude rebelle à l'autorité du Siège apostolique, qui menaçait aussi, selon le pape, la majesté de l'Empire. Mais ce même Léon accorda de nouveaux privilèges au successeur d'Hilaire, l'évêque Ravennius ; et à la fin du siècle, en mars 492, le pape Gélase I^{er} écrivit à l'évêque d'Arles, Éone, pour lui faire part de son élection et pour le charger d'en informer les évêques des Gaules, reconnaissant ainsi la primauté de l'Église d'Arles. Mais ce sont les échanges épistolaires entre leurs successeurs, l'évêque Césaire et le pape Symmaque, qui confirmèrent les privilèges du siège arlésien.

L'importance de l'épiscopat de Césaire dans l'histoire de la primauté d'Arles apparaît clairement dans la collection des *Epistolae Arelatenses*, puisque 14 des 56 lettres de la collection sont écrites, adressées ou liées à Césaire, entre 513 et 538. Mais surtout, c'est sous son épiscopat que l'on voit se définir les prérogatives de l'évêque d'Arles. La *Vie de Césaire d'Arles*¹¹ raconte le voyage de Césaire en Italie, à l'automne 513, auprès du roi ostrogoth Théodoric et du pape Symmaque qui lui remit solennellement le pallium :

Le pape Symmaque, vivement ému lui aussi de cet homme et poussé par un très grand respect pour sa sainteté, non seulement le reçut avec toutes les marques d'honneur dues à un métropolitain, mais aussi l'honora en lui concédant le privilège spécial du pallium. Il décréta que ses diacres, à l'instar de ceux de l'Église de Rome, se distingueraient par le port de la dalmatique¹².

¹⁰ L. Duchesne, *Fastes épiscopaux dans l'ancienne Gaule*, op. cit., p. 87.

¹¹ La *Vita Caesarii* est une œuvre collective, écrite à la demande des moniales du monastère Saint-Jean par les évêques Cyprien de Toulon, Firmin d'Uzès et Viventius, ainsi que par le prêtre Messien, un des secrétaires de Césaire, et le diacre Étienne. Voir *Vie de Césaire d'Arles*, éd. Marie-José Delage, Paris, Éditions du Cerf, 2010, p. 19-26.

¹² *Vie de Césaire d'Arles, Sancti Caesarii episcopi arelatensis Opera Omnia*, éd. cit., t. I, 42, p. 206 : « pro qua re papa etiam Symmacus tanta meritorum eius dignitate permotus, et tanta sanctitatis eius reuerentia prouocatus, non solum uerissime eum metropolitani honore suspexit, sed et concessio specialiter pallei priuilegio decorauit. Diaconos ipsius ad Romanae instar ecclesiae dalmaticum fecit habitu praeminere ».

La même année, l'un des proches collaborateurs de Symmaque¹³, Ennode de Pavie, lui-même originaire d'Arles et lié aux *Firmini*¹⁴, adressa une épître de félicitations à Césaire qui confirme la faveur du pape envers l'évêque d'Arles. Ces relations privilégiées et les nouvelles prérogatives de l'évêque d'Arles apparaissent clairement dans les *Epistolae Arelatenses*. Lors de sa visite à Rome, Césaire avait, semble-t-il, présenté au pape une liste de quatre violations du droit ecclésiastique qu'il lui demandait de condamner¹⁵. Le 6 novembre 513, Symmaque répondit à Césaire en faisant un rappel de ces règles ecclésiastiques et en lui demandant de le rendre public¹⁶. La lettre de Symmaque, adressée à tous les évêques des Gaules, comme celle d'Hormisdas deux ans plus tard¹⁷, joue un rôle de publicité essentiel dans la reconnaissance de l'autorité de Césaire, qui se traduit par le droit, pour l'évêque d'Arles, d'user du pallium sur le territoire des Gaules et, pour ses diacres, de porter la dalmatique comme ceux de Rome¹⁸. La décrétale de Symmaque à Césaire définit assez précisément les prérogatives qui incombent au vicaire : la surveillance des affaires ecclésiastiques, en particulier la convocation des conciles, et le privilège de délivrer des *letterae formatae* pour introduire quelqu'un auprès du pape. Un an plus tard, la lettre du successeur de Symmaque, Hormisdas, reflète les efforts de Césaire pour développer ses relations avec le pape et soutenir la politique de Rome dans la résolution du schisme acacien avec l'Orient (problème pourtant bien étranger aux églises des Gaules)¹⁹. Mais la véritable innovation de Césaire tient dans la fréquence de ses échanges épistolaires avec Rome, dans la publicité qu'il leur donnait et dans

- 13 Stéphane Gioanni, « La contribution épistolaire d'Ennode de Pavie à la primauté pontificale sous le règne des papes Symmaque et Hormisdas », *Mélanges de l'École française de Rome*, CXIII/1 (2001), p. 245-268.
- 14 Ennode de Pavie, *epist.* 9, 33 à Césaire, éd. Fridericus Vogel, Berolini, apud Weidmannos, 1885 (*MGH AA 7*), p. 321. Sur la vie et la correspondance d'Ennode de Pavie, nous nous permettons de renvoyer à *Ennode de Pavie, Lettres (livres 1 à 4)*, éd. Stéphane Gioanni, Paris, Les Belles Lettres, 2006-2010, 2 vol.
- 15 *Epist. Arel.* 26, *Addita est epistola petitoria*, p. 37.
- 16 *Epist. Arel.* 25, *Dilectissimis fratribus uniuersis episcopis per Gallias consistentibus Symmachus*, p. 36 : « *Caesarius siquidem frater et coepiscopus noster, metropolitane Arelatensis ciuitatis sacerdos, ecclesiae beati apostoli Petri liminibus praesentatus, ea, quae pridem de priuilegijs ecclesiarum constituta sunt, nostris postolauit innouari sermonibus* ».
- 17 *Epist. Arel.* 30, *Dilectissimo fratri Caesario uel his qui sub dilectionis tuae ordinatione consistunt Hormisda*, p. 43.
- 18 *Epist. Arel.* 26, du pape Symmaque à Césaire : « À ta charité nous accordons le droit d'utilisation du pallium, à savoir sur tout le territoire des Gaules ». À propos du pallium de Césaire, voir Anastasia Ozoline, « Histoire des reliques de saint Césaire et restauration du pallium à l'enveloppe Hispano-Mauresque », dans *L'Église et la mission au VI^e siècle, op. cit.*, p. 291-305.
- 19 *Epist. Arel.* 30, *Dilectissimo fratri Caesario uel his qui sub dilectionis tuae ordinatione consistunt Hormisda*, p. 43.

l'usage qu'il en faisait puisqu'il s'en servait comme des « instruments réguliers de sa législation » et les faisait « entrer dans les documents de la discipline au même titre que les canons de concile »²⁰. Les *Epistolae Arelatenses* sont, à cet égard, une source fondamentale pour l'étude du droit ecclésiastique du haut Moyen Âge.

FONCTIONS POLITICO-JURIDIQUES DES « COLLECTIONS » ÉPISTOLAIRES : DIRE ET RENDRE VISIBLE LE DROIT ECCLÉSIASTIQUE

Les échanges épistolaires entre Césaire et les papes Symmaque et Hormisdas nous renseignent d'abord, nous venons de le voir, sur le lien privilégié entre le pape et l'évêque d'Arles qui fut peut-être le premier évêque de l'Église d'Occident à recevoir le pallium²¹. Il montre que le vicariat pontifical n'est pas un pouvoir ordinaire, mais une simple délégation de pouvoir personnelle et révocable, qui repose sur la confiance particulière que le pape place dans son vicaire. Il n'en reste pas moins vrai que les lettres de Symmaque et d'Hormisdas, qui préludent à toute une série de conciles provinciaux de grande importance, font des collections arlésiennes²², notamment des *Epistolae Arelatenses*, une source importante pour le droit canon²³, comme en témoigne également

188

20 Arthur Malnory, *Saint Césaire, évêque d'Arles*, Paris, E. Bouillon, 1894, p. 107.

21 M.-J. Delage, *Vie de Césaire d'Arles*, op. cit., note 1, p. 76 : « À ma connaissance, aucun document ne permet de penser qu'un pape avant Symmaque ait honoré un évêque du pallium en Occident. La *Vita Germani* (dans laquelle le successeur de Germain d'Auxerre récupéra le pallium après la mort du saint en 448) étant postérieure à la *Vita Caesarii*, on peut supposer une influence de cette dernière ».

22 L'influence du siège d'Arles sur la discipline canonique est illustrée notamment par la *Collectio Arelatensis*, dite aussi « *Secundi concilii Arelatensis* », qui pourrait être l'une des premières collections canoniques de la région. Longtemps considérée comme les actes d'un seul concile, cette collection désigne en réalité un recueil de canons provenant du concile d'Arles de 314, du concile de Nicée de 325, du 1^{er} concile d'Orange de 441 et du concile de Vaison de 442. Ce recueil a été vraisemblablement réalisé en Provence, sans doute à Arles compte tenu de son titre, entre 492 et 506 : voir *Concilia Galliae*, a. 314-506, éd. Charles Munier, Turnhout, Brepols, 1963 (CCSl, 148A), p. 162-188 et, plus récemment, *I Canoni dei Concili della Chiesa Antica*, dir. A. Di Berardino, vol. II. *I Concili Latini*, 2. *I Concili gallici*, dir. Rossana Barcellona et Mario Spinelli, Roma, Institutum patristicum Augustinianum, 2010, p. 164-187 ; p. 164 : « *I canoni, che alcune antiche collezioni attribuiscono a un cosiddetto Il concilio di Arles, costituiscono in realtà il primo tentativo noto, in ambiente gallico, di raccolta di norme conciliari. Tentativo che si colloca nel solco di certa politica ecclesiastica della sede arelatense e conferma il ruolo cercato e assunto dal vescovo di Arles nella gestione della cristianità gallo-romana* ». Voir aussi R. W. Mathisen, « The "Second Council of Arles" and the Spirit of compilation and codification in the Late Roman Gaul », *Journal of Early Christian Studies*, V (1997), p. 511-554.

23 Sur cette question, voir Jean Gaudemet, *La Formation du droit séculier et du droit de l'Église aux IV^e et V^e siècles*, Paris, Sirey, 1979 et Dominic Moreau, « *Non impar conciliorum extat auctoritas*. L'origine de l'introduction des lettres pontificales dans le droit canonique », dans *L'Étude des correspondances dans le monde romain de l'Antiquité classique à*

les *libri canonum* de la Gaule mérovingienne qui « dérivent presque tous des recueils arlésiens²⁴ ». Enfin, dans le contexte particulier de la rivalité entre le siège de Vienne et celui d'Arles, qui avait tourné à l'avantage de l'évêque de Vienne dans la première décennie du VI^e siècle en raison des troubles politiques à Arles, Césaire renforçait son autorité grâce à ses relations avec le pape, mais aussi avec le roi Théodoric, qui avait étendu le royaume ostrogothique jusqu'en Provence et qui se réjouissait de voir l'évêque d'Arles obéi au-delà des frontières ostrogothiques.

Les *Epistolae Arelatenses* posent aussi, de façon de plus en plus appuyée, le problème de la place des élites laïques dans la carrière ecclésiastique, comme le montre l'*epist.* 31 du pape Felix à Césaire : Félix rappelle que l'ordination appelle l'abandon de la vie séculière ; la formation des futurs clercs doit être longue et leur ordination décidée après une longue délibération, pour éviter toute forme de brigue et de simonie. Les clercs élus devront être légitimes non seulement pour les membres de leur communauté mais aussi pour ceux qui n'y appartiennent pas :

J'ai lu, ce qui a été établi au sein de votre fraternité²⁵, qu'il n'est pas permis de promouvoir à la légèreté d'un état laïque vers la prélature avant approbation : à ce sujet aussi ton information nous est parvenue, selon laquelle quelques-uns seraient passés du côté des mœurs de la vie du siècle après leur ordination. Et bien qu'une telle audace soit criminelle, la négligence est toutefois encore plus dangereuse : quelqu'un qui peut résister au mal quand il approche, et qui lui permet de se réaliser en le dissimulant, est reconnu lui-même comme l'auteur d'une œuvre encore plus mauvaise²⁶.

l'Antiquité tardive : permanences et mutations, dir. Janine Desmulliez, Christine Hoët-van Cauwemberghe et Jean-Christophe Jolivet, Lille, université Charles de Gaulle - Lille 3, 2011, p. 487-506.

24 L. Duchesne, *La Primatie d'Arles*, op. cit., p. 235.

25 Le 6 juin 524, le concile d'Arles présidé par Césaire rappelait qu'aucun laïc ne pouvait être ordonné évêque, prêtre ou diacre s'il n'avait pas fait retraite au moins un an. Par ailleurs, ce concile réaffirmait les canons du concile d'Agde de 506 qui condamnait les clercs vivant comme des laïcs, notamment ceux qui ne respectaient pas le célibat. Voir William E. Klingshirn, *Caesarius of Arles: the making of a christian community in late Antique Gaul*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 228-229 ; Odette Pontal, *Histoire des conciles mérovingiens*, Paris, Éditions du Cerf, 1989 ; Pierre Riché, *Césaire d'Arles*, Paris, Éditions ouvrières, 1958 ; *Les Canons des conciles mérovingiens, VI^e-VII^e siècles*, texte latin de l'édition Charles De Clercq, éd. Jean Gaudemet et Brigitte Basdevant, Paris, Éditions du Cerf, 1989.

26 *Epist. Arel.* 31, *dilectissimo fratri Caesario Felix*, p. 44 : « *Legi, quod inter fraternitatem uestram est constitutum, non licere ex laica conuersatione ad officium sacerdotale ante probationem temere promoueri ; de qua re etiam ante ad nos peruenit opinio, aliquos post ordinationem ad saeculares uitae mores fuisse transgressos. Et licet sit talis nefanda praesumptio, plus tamen est periculosa neglectio* ».

Les *Epistolae Arelatenses* posent aussi clairement la question de l'influence du pouvoir royal sur l'autorité épiscopale : la question du vicariat pontifical y apparaît comme une question éminemment politique dans la mesure où le pouvoir civil est étroitement lié aux destinées du vicariat. Alors que le pouvoir politique avait déjà favorisé Patrocle, la lettre de Symmaque à Césaire, en 513, suggère elle aussi que le roi de Ravenne Théodoric encouragea la démarche de l'évêque d'Arles et contribua peut-être à fixer les limites de son autorité puisque l'espace couvert par le vicariat, d'après la lettre de Symmaque, correspond peu ou prou au royaume de Théodoric. Mais les implications politiques de ces lettres tiennent surtout au rôle joué par les évêques, auteurs ou destinataires de ces lettres : nous avons déjà évoqué le rôle joué par Césaire pour consolider ses relations avec Théodoric après l'annexion de la Provence par le roi de Ravenne. Les dernières lettres de la collection, qui évoquent les échanges épistolaires entre le roi Childebert et le pape Pélage à propos du schisme des *Trois Chapitres*, et qui sont datées de 556, et donc contemporaines de l'épiscopat de Sapaudus d'Arles, sont aussi intéressantes²⁷ : alors que Pélage, avant de devenir pape, avait été un fervent défenseur des *Trois Chapitres*, il dut souscrire, une fois élu, aux sentences du concile de 553 qui les avait condamnées, pour complaire à Justinien. Ce revirement provoqua une vive émotion dans l'Église d'Occident, et le roi Childebert envoya un légat, Rufin, pour demander au pape des explications. Devant les vagues réponses du pape, Rufin fut de nouveau envoyé et le pape dut lui remettre une profession de foi solennelle démontrant son attachement au tome du pape Léon. Au même moment, il envoya une lettre à l'évêque d'Arles Sapaudus, son vicaire, pour le tenir au courant de ses correspondances avec le roi Childebert et lui demander son avis. Devant les hésitations de Sapaudus, Pélage adressa une seconde lettre à l'évêque d'Arles qui justifie l'évolution de son attitude par le souci de préserver la cohésion et la concorde entre le pouvoir franc, le pouvoir impérial et les églises « de l'Afrique, de l'Illyricum et de l'Orient²⁸ ». L'argumentation de Pélage et la médiation de l'évêque d'Arles furent assez efficaces pour que les évêques francs restent à l'écart de la querelle des *Trois Chapitres*, que Grégoire de Tours n'évoquera même pas. Ces correspondances expriment très clairement le rôle d'intermédiaire et de médiateur que jouait l'évêque d'Arles entre l'Église de Rome, les évêques des Gaules et le roi mérovingien. Dans cet échange, le pape justifie le pouvoir de

27 Sur cette question, voir notamment Gustav Bardy, « Les répercussions des controverses théologiques des v^e et vi^e siècles dans les Églises des Gaules », *Revue d'histoire de l'Église de France*, CII (1938), p. 23-46.

28 *Epist. Arel.* 47, *Dilectissimo fratri Sapaudo Pelagius*, p. 69-70.

son vicaire sur toute la Gaule (« *per universam Galliam sanctae sedis apostolicae vices* ») en invoquant « la mémoire du passé » et « les archives²⁹ de l'Église romaine »³⁰.

La portée juridique des *Epistolae Arelatenses* ne diminue pas leur intérêt stylistique. Ces documents épistolaires témoignent en effet d'une recherche rhétorique qui contribue à leur efficacité et qui illustre parfaitement la rhétorique du pouvoir de certaines chancelleries du VI^e siècle. Loin des débordements parfois brutaux rapportés dans les chroniques, la médiation épistolaire dans les échanges diplomatiques instaure une forme de distance élégante et sophistiquée qui se nourrit d'une éloquence commune et du partage des émotions. L'exorde de l'*epist.* 34 du pape Jean à Césaire est un parfait exemple de cette écriture épistolaire qui accompagne et renforce l'exercice du pouvoir³¹.

*Caritatis tuae litteras animo libenti suscepimus (tardus), in quibus corporeas necessitatis allegans (planus), ea etiam, quae Contumiliosus fecerit, indicasti (velox). Dolemus de amissione pontificis (tardus), uigorem tamen canonum seruare necesse est (tardus). Atque ideo praedicto ab episcopatus ordine nostra suspendat auctoritas (planus) : neque enim fas est, pullutum criminibus sacris mysteriis deseruire (velox) ; sed te ordinante in monasterio dirigatur (velox), ubi dilicturum memor in penentia lacrimis effundere non omittat (velox). Vt ab eo, qui omnibus miseretur, domino nostro Iesu Christo, misericordia ualeat promereri (velox)*³².

Les premières lignes sont dominées par le *cursus tardus*, qui sera codifié dans les traités d'*ars dictaminis* à partir de la fin du XI^e siècle et surtout au XII^e siècle comme la clausule rythmique exprimant la lenteur et la gravité qui exprime l'*auctoritas*, une autorité dominante que renforce l'expression *nostra suspendat auctoritas* ; puis se succèdent immédiatement plusieurs clausules en *cursus velox*, rapide et entraînant, que les maîtres du *dictamen* médiéval présenteront

29 Sur le sens technique de *scrinia* dans la chancellerie pontificale du haut Moyen Âge, voir Pierre Toubert, « *Scrinium* et *Palatium* : la formation de la bureaucratie romano-pontificale aux VIII^e-IX^e siècles », dans *Roma nell'alto medioevo*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 2001, p. 57

30 *Epist. Arel.* 50, *Dilectissimo fratri Sapaudo Pelagius*, p. 73-74 : « *Maiorum nostrorum, operante Dei misericordia, cupientes inherere uestigiis et eorum actus diuino iuuamine in omnibus imitare, caritati tuae per uniuersam Galliam sanctae sedis apostolicae, cui diuina gratia praesidemus, uices iniungimus ; hoc enim antiquitatis memoria docet, hoc ecclesiae Romane testantur scrinia, a sanctis patribus et decessoribus nostris tuis decessoribus esse concessum, ut illius stabilis petre sempiterna soliditas, super quam dominus saluator noster propriam fundauit ecclesiam, a solis ortu usque ad occasum primatus sui apicem successorum suorum auctoritate tam per se quam per uicarios suos firmiter obtineret* ».

31 *Epist. Arel.* 34-35, *Delictissimi fratri Caesario Iohannis*, p. 47.

32 *Cursus tardus* : x/xx/xx ; *cursus planus* : x/xx/x ; *cursus velox* : x/xxxx/x [/: syllabe accentuée ; x : syllabe non accentuée].

comme le mode d'exaltation des sentiments de joie, de satisfaction et de grandiloquence. Le vocabulaire confirme cette surabondance de sentiments : dès la première expression (*caritatis tuae litteras*), la *caritas* épiscopale, fondement de la communauté ecclésiale, ouvre le texte comme une enluminure ouvrant la lettre (*litteras*), immédiatement renforcée par le champ sémantique du sentiment (*animo, libenti, dolemus, lacrimis, miseretur*) qui alterne habilement avec l'expression de l'autorité canonique (*necessitatis, pontificis, canonum, episcopatus ordine, auctoritas, ordinante*) et de la soumission qui lui est due, surtout de la part de l'évêque fautif (*criminibus, servare, deservire, penitentia*). La densité des procédés rhétoriques et juridiques mis en œuvre dans les *Epistolae Arelatenses* et leurs fonctions politiques invitent à nous interroger, pour finir, sur l'origine de cette collection.

UNE COLLECTION ARLÉSIENNE OU ROMAINE ?

On considère habituellement que le recueil a été réalisé par l'évêque Sapaudus qui aurait rassemblé ces lettres pour rappeler et légitimer la primauté d'Arles³³. Depuis qu'Arles était passée sous le contrôle des Francs en 537, le statut de son siège épiscopal était en effet mis en cause par l'attitude de Childebart qui ne lui reconnaissait aucun statut ecclésiastique particulier. Les évêques d'Arles successifs – Auxanius (542-546), Aurélien (546-552) et Sapaudus (552-586) – tentèrent donc par tous les moyens de rappeler les prérogatives de leur siège. La collection des *Epistolae Arelatenses*, parfois considérée comme un *Liber privilegiorum ecclesiae Arelatensis*, pourrait donc être une réponse à l'attitude hésitante des Francs, destinée à défendre leur autorité singulière et leur lien particulier avec le pape³⁴. Toutefois, nous voudrions terminer ce rapide survol de la collection par l'évocation de quelques éléments qui pourraient indiquer que la collection fut réalisée non pas à Arles, mais à Rome. L'hypothèse d'une compilation arlésienne se heurte d'abord à un certain nombre de lacunes étonnantes : tout d'abord, l'absence de toute référence à Hilaire d'Arles, l'ambitieux évêque d'Arles (430-449), dont l'attitude autonome était apparue comme un défi au pape Léon. Il est aussi surprenante que la collection ne fasse jamais allusion à la mémoire

33 Suivant cette hypothèse, le recueil des *Epistolae Arelatenses* aurait donc été constitué à la chancellerie épiscopale d'Arles où furent réalisées plusieurs collections qui ont contribué à forger le droit canonique du haut Moyen Âge (voir Ralph W. Mathisen, « The "Second Council of Arles" and the Spirit of compilation and codification in the Late Roman Gaul », art. cit.

34 Eugen Ewig, « Die frankischen Teilungen und Teilreiche (511-613) », dans *Spätantikes und frankisches Gallien: gesammelte Schriften*, München, Artemis Verlag, 1976-1979, 2 vol., t. I, p. 117-141 et p. 133-135.

lérinienne d'Arles, notamment à Honorat, le fondateur du monastère d'où sortirent les principaux évêques d'Arles et qui contribua, à travers son réseau aristocratique³⁵, à la grandeur et à l'influence du siège. Le célèbre légendier d'Arles, qui accompagne la renaissance de l'Église d'Arles aux XI^e et XII^e siècles³⁶, ne célèbre-t-il pas une mémoire commune et l'origine lérinienne des moines-évêques qui ont contribué à la grandeur de l'Église d'Arles ? Parmi eux, seul Césaire est représenté dans les *Epistolae Arelatenses*, mais il n'a jamais été abbé de Lérins et nous savons que son expérience monastique sur l'île fut assez difficile³⁷. Concernant Césaire lui-même, on est surtout étonné par l'absence de certaines de ses lettres (parmi les rares lettres de Césaire conservées) qui montrent l'extension de l'autorité du siège d'Arles. Le meilleur exemple est sans doute la *Lettre de Césaire à Ruricius de Limoges*, écrite peu après le concile d'Agde (10 septembre 506) au cours duquel vingt-quatre évêques, venus des six provinces ecclésiastiques du royaume d'Alaric, le roi arien des Wisigoths, se réunirent en la basilique Saint-André d'Agde sous la présidence de Césaire, en présence des métropolitains de Bordeaux, d'Eauze et de Bourges³⁸. Ce concile assura une expansion considérable à la discipline canonique arlésienne et à l'autorité de l'évêque d'Arles. Regrettant l'absence de l'influent évêque Ruricius, Césaire, tout auréolé de son succès, adressa une épître chargée d'ironie au vieil évêque de Limoges qui s'inquiétait des ambitions arlésiennes :

Pendant que mon esprit se demandait avec un trouble extrême pourquoi nous n'avons pas mérité d'obtenir votre présence au synode, mon cher et saint seigneur, l'évêque Verus [évêque de Tours], a daigné m'informer que, par l'intermédiaire de son diacre, il m'avait adressé, à Agde, votre lettre que – je ne sais par quel hasard ou quelle négligence – je ne me souviens pas avoir reçue. Mais [...] je préfère imputer ce fait à la négligence du porteur. Mais [...] il aurait été fort bienvenu que vous déléguiez quelqu'un pour souscrire à votre place et que les décisions de vos saints frères soient approuvées en votre nom.

35 Voir notamment Bruno Dumézil, « Gogo et ses amis : écriture, échanges et ambitions dans un réseau aristocratique de la fin du VI^e siècle », *Revue historique*, DCXLIII (2007), p. 553-593.

36 Le légendier d'Arles (*codex* Paris, BnF latin 5295, 101 f., XI^e-XII^e siècle) contient les *Vitae* des six principaux saints évêques de la métropole (Trophime, Regulus, Honorat, Hilaire, Césaire, Virgile) ainsi que, sur le dernier feuillet, une liste des évêques d'Arles jusqu'à la fin du XII^e siècle : f. 1r-92v (XI^e siècle) ; f. 93r-100v (XII^e siècle) et f. 101 (entre 1163 et 1182). Voir L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, *op. cit.*, p. 251-252, et Anke Krüger, *Südfranzösische Lokalheilige zwischen Kirche, Dynastie und Stadt vom 5. bis zum 16. Jahrhundert*, Stuttgart, F. Steiner, 2002.

37 *Vie de Césaire d'Arles, Sancti Caesarii episcopi arelatensis Opera Omnia*, éd. cit., t. I, 6-7, p. 157.

38 *Concilia Galliae*, a. 314-506, éd. Charles Munier, Turnhout, Brepols, 1963 (CCSl, 148A), p. 213-214 et *I Canoni dei Concili della Chiesa Antica*, *op. cit.*, p. 216-251.

Mais parce que je sais avec quel saint, constant et pieux désir vous auriez voulu être présent, j'ai exposé à tous vos frères votre décision et votre sainte volonté ; [...] bien que nous n'ayons pas eu votre désirable présence, nous avons compris cependant que nous avons obtenu les soutiens de vos prières. [...] en même temps, j'indique à votre Piété que – puisque notre fils Eudomius désire, si cela est possible, élaborer ce projet – nous tiendrons l'an prochain, avec l'aide du Christ, un synode à Toulouse où il veut également, si cela est possible, réunir les évêques espagnols³⁹.

Enfin, dans tout le recueil, la défense de l'autorité romaine semble l'emporter sur les intérêts purement arlésiens. Par exemple, en conformité avec le 7^e canon du concile d'Arles, Césaire, qui venait de vendre un bien d'Église pour doter ses fondations monastiques arlésiennes, demande au pape Symmaque « [d']empêcher d'aliéner les biens d'Église, à moins toutefois que ce ne soit pour doter un monastère⁴⁰ ». Peu de temps après le règlement du schisme laurentien qui portait en grande partie sur la question des biens d'Église, le pape Symmaque, fidèle aux décrets du concile qui porte son nom, refusa d'accéder à cette demande, précisant que la propriété des terres devait demeurer à l'Église et que les terres données par des évêques ne pouvaient être concédées qu'en usufruit. Césaire reformula sa demande au successeur de Symmaque, Hormisdas, et, à la fin de sa vie, au pape Agapit qui lui opposa un refus non

39 *Sancti Caesarii episcopi arelatensis Opera*, éd. cit., t. II, *Epist.* 3, *Domno sancto meritissimo in Christi Luminaria praeferendo et plurimum in Christo desiderando piissimo Domno Ruricio episcopo Caesarius episcopus*, p. 5-7 : « *Dum nimium tribularetur animus meus, quare ad synodum uestram praesentiam non meruimus obtinere, sanctus et domnus meus Verus episcopus mihi dignatus est dicere quod per suum diaconum mihi Agate uestras litteras destinasset, quas ego nescio quo casu aut qua neglegentia me non retineo suscepisse. Sed [...] licet sanctos et desiderabiles uestros apices miseritis, tamen, sicut ipsi optime nostis, dignissimum fuerat, ut personam dirigeretis, quae ad uicem uestram subscriberet, et, quod sancti fratres uestri statuerunt in persona uestra firmaretur. Sed quia noui, quam sancto et frequenti ac pio desiderio interesse uolueritis omnibus fratribus uestris uotum uestrum et sanctam uoluntatem exposui [...]. Sed licet desiderabilem uestram praesentiam non habuerimus, orationum tamen uestrarum suffragia nos meruisse persensimus. Et ideo his datis saluto plurimum affectu et honore, quo dignum est, et rogo, ut me sanctis et inlustribus precibus simul ac meritis Domino commendetis ; simul que indico pietati uestrae, ut, quia filius noster Eudomius, si potuerit, hoc elaborare desiderat, et superueniente anno Tolosa synodum Christo propitio habeamus, ubi etiam, si potuerit, Hispanos uult episcopos conuenire ».*

40 *Epist. Arel.* 26, *Addita est epistola petitoria*, p. 37 : « *ut, cum in Gallia ab aliquibus praedia ecclesiis alienentur, hoc prohibeat, solis monasteriis exceptis* ».

moins catégorique (18 juillet 535). Un autre exemple est lui aussi très révélateur : l'affaire de l'évêque Contumeliosus à laquelle la collection consacre plusieurs lettres (*epist.* 32, 33 et 34) : dans l'*epist.* 32, le pape Jean II (533-535) s'adresse aux évêques de Gaule puis au clergé de l'Église de Riez à propos de l'affaire de Contuméliosus (524-535), évêque de Riez, accusé d'avoir commis une faute grave qui n'est pas précisée. Il est ici question des mesures prises à son encontre et de la gestion temporaire de son diocèse. En avril 534, le pape Jean II confirme à Césaire, dans l'*epist.* 34, ce qu'il lui avait dit précédemment, à savoir que Contumeliosus suspendu de ses fonctions devait être relégué dans un monastère, et un « visiteur », c'est-à-dire un administrateur, préposé à la tête de son Église. Mais la réponse du pape était plus ambiguë que ne le souhaitait Césaire puisqu'il invitait Contumeliosus à reconnaître sa faute par écrit pour échapper à des sanctions excessives. Malgré les efforts de Césaire qui avait constitué une « petite collection de canons destinés à établir le droit⁴¹ », Contumeliosus fut encouragé par cette réponse et profita de l'élection du nouveau pape Agapit pour lancer une procédure d'appel qui aboutit à un résultat contraire aux attentes de Césaire, puisque Agapit estima que l'évêque d'Arles avait outrepassé les règles canoniques et ordonna que l'évêque suspendu retrouve son indépendance et la libre disposition de son patrimoine, ce qui constituait un désaveu cinglant pour l'évêque d'Arles. Peu de temps après, en juillet 535, il répondit négativement à Césaire qui lui avait demandé son accord pour désaffecter des terres de son église au profit de son monastère⁴².

Ces quelques éléments ne permettent pas de déterminer précisément l'origine du recueil des *Epistolae Arelatenses*, mais ils nous invitent à nous interroger à nouveau sur sa fonction. Si ce corpus rappelle les privilèges de l'évêque d'Arles, il exalte surtout l'autorité de Rome sur Arles ou plus exactement la gestion par Rome de ces relations avec une de ces métropoles, son souci constant de gérer la discipline ecclésiastique et de préserver la concorde entre les églises et le pouvoir politique. L'hypothèse d'une origine romaine de la collection n'empêcherait pas une tradition arlésienne de sa transmission qui pourrait notamment expliquer le titre du recueil *Epistolae Arelatenses*. En revanche, elle permettrait de comprendre pourquoi les lettres émanant de la chancellerie pontificale (39 lettres) sont beaucoup plus nombreuses que celles des évêques d'Arles (4 lettres). Elle expliquerait aussi l'absence de lettres importantes, notamment la lettre de Césaire à Ruricius qui illustre l'autorité croissante du siège d'Arles au

41 A. Malnory, *Saint Césaire, évêque d'Arles, op. cit.*, p. 156. Cette petite collection constitue l'essentiel de l'*Epist. Arel.* 34-35, p. 47-54.

42 *Epist. Arel.* 36, *Dilectissimo fratri Caesario Agapitus*, p. 55.

début du VI^e siècle⁴³. Certes, les lettres de Pélage I^{er}, reconnaissant ses hésitations et demandant la médiation de Sapaudus pour obtenir le soutien de Childebert et des évêques des Gaules, peuvent apparaître comme l'aveu d'une relative faiblesse. Mais elles peuvent aussi être interprétées comme le souci croissant du pape d'entretenir la concorde entre Rome, les Églises des Gaules et le roi franc, autrement dit comme la volonté éminemment politique de renforcer l'équilibre entre les pouvoirs et de ne froisser aucune partie dans une période cruciale pour l'autorité romaine. L'hypothèse d'une origine romaine des *Epistolae Arelatenses*, qui supposerait encore une étude précise des premiers témoins manuscrits⁴⁴, permettrait enfin d'éclairer d'une nouvelle lumière le rôle des collections épistolaires dans l'affirmation de l'autorité romaine et du droit canonique au cours du haut Moyen Âge.

196

Il est difficile de conclure en quelques mots sur l'origine, la composition et les fonctions d'une collection épistolaire aussi importante. Nous pouvons néanmoins remarquer que les *Epistolae Arelatenses* révèlent plusieurs aspects de l'épistolaire politique du haut Moyen Âge. Elles rappellent d'abord que la compréhension d'une lettre politique est fortement influencée par l'ensemble documentaire dans lequel elle a été transmise et qu'il est difficile de considérer chacune des épîtres indépendamment du corpus dans lequel elle se trouve. La seule présence d'une lettre dans cette collection conduit en effet à l'interpréter comme une défense des privilèges primatiaux d'Arles. Le rapprochement d'épîtres d'époques différentes adressées à des évêques ou des rois francs, comme Childebert, a pour fonction de créer un consensus épistolaire artificiel sans doute destiné à influencer la politique mérovingienne et à légitimer les prérogatives du siège d'Arles, comme centre de relations entre les églises des Gaules, le siège de Rome et le pouvoir politique. Cette collection constitue donc un recueil d'actes diplomatiques qui représente, par lui-même, un acte diplomatique,

43 On pourrait expliquer l'absence de la lettre à Ruricius dans la collection par l'allusion au synode de Toulouse (*superueniente anno Tolosa synodum*) qui fut finalement annulé en raison de l'intervention de Clovis. Suivant cette interprétation, la lettre aurait pu apparaître comme un texte hostile à la mémoire franque et donc difficilement publiable dans les années 570, au moment où l'évêque d'Arles s'efforce de renforcer ses liens avec le pouvoir franc. Mais cet argument doit être relativisé dans la mesure où la discrète allusion finale au futur synode de Toulouse, qui aurait pu disparaître de la copie, ne saurait reléguer au second plan le thème central de la lettre qui est tout à la gloire de l'autorité de l'évêque d'Arles.

44 D'après Wilhelm Gundlach, les deux plus anciens témoins de la collection (*cod.* Paris, BnF latin 2777, IX^e siècle et *cod.* Paris, BnF latin 3849, IX^e siècle) seraient les copies directes de l'archétype de la collection (voir *Epist. Arel.*, p. 1-2).

puisqu'elle expose des documents qui construisent une mémoire et justifient des droits, un peu comme le ferait un cartulaire. Sur le plan formel, ces correspondances se caractérisent enfin par un respect scrupuleux du formulaire diplomatique et un style accessible qui confirme que l'épistolaire politique connaissait divers niveaux de style capables de s'adapter aux destinataires et de favoriser une publicité maximale⁴⁵. Ce recueil donne ainsi une idée précise de la rhétorique politique mise en œuvre par les chancelleries épiscopales et, en premier lieu, pontificale au VI^e siècle. Il démontre que l'écriture épistolaire du premier Moyen Âge est un instrument majeur de l'autorité à laquelle elle donne forme – une forme qui se rattache aux traditions épistolaires de l'Antiquité tardive, mais qui contribue surtout à forger l'écriture politique des chancelleries médiévales dont s'inspireront les théoriciens médiévaux du *dictamen*.

45 Sur le caractère « hybride » des *epistolae* ou des parties épistolaires des actes diplomatiques du haut Moyen Âge, voir l'exemple traité par Laurent Morelle, « Nouveaux regards sur le privilège d'Omer, évêque de Thérouanne, en faveur de Sithiu (662) », dans *Le Diocèse de Thérouanne au Moyen Âge*, dir. Jeff Rider et Benoît-Michel Tock, Arras, Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, 2010, p. 12-18.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

- [Abélard], *Lettres des deux amants, attribuées à Héloïse et Abélard*, éd. et trad. Ewald Könsgen et Sylvain Piron, Paris, Gallimard, 2005.
- [Abélard], *Lettres d'Abélard et Héloïse*, éd. Éric Hicks et Thérèse Moreau, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 2007.
- Acta Aragonensia. Quellen zur deutschen, italienischen, französischen, spanischen, zur Kirchen- und Kulturgeschichte aus der diplomatischen Korrespondenz Jaymes II. (1291-1327)*, éd. Heinrich Finke, Berlin/Leipzig, W. Rothschild, 1908-1922, 3 vol.
- [Agobard], *Agobardi Lugdunensis archiepiscopi epistolae, MGH, Epistolae*, éd. Ernst Dümmler, Berolini, Weidmann, 1899, t. V, p. 150-230.
- [Alcuin], *Alcuini sive Albini Epistolae, MGH, Epistolae*, éd. Ernst Dümmler, Berolini, Weidmann, 1895, t. IV, p. 1-481.
- Angélome de Luxeuil, Lettre de dédicace du *Commentaire sur le Cantique des Cantiques* à Lothaire, éd. Ernst Dümmler, dans *Epistolae Karolini aevi*, III, Beroloni, Weidmann, *MGH EE* 5, 1899, n° 7, p. 625-630.
- [Anonyme], Élie Berger « Requête adressée au roi de France par un vétéran des armées de saint Louis et de Charles d'Anjou », dans *Études d'histoire du Moyen Âge offertes à Gabriel Monod*, Paris, L. Cerf, 1896, p. 343-350.
- [Anonyme], Louis Douët d'Arcq, « Supplique d'un chevalier contre un déni de justice (XIII^e siècle) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. IX (1848), p. 405-411.
- [Anonyme], Patrick Gilli, « Une lettre inédite sur Jeanne d'Arc (1429) faussement attribuée à Francesco Barbaro, humaniste vénitien », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France, année 1996*, 1998, p. 53-73.
- [Cassiodore], *Cassiodorus Variarum libri XII*, éd. A. J. Fridh, Turnhout, Brepols, 1973.
- Cely (The) Letters, 1472-1488*, éd. Alison Hanham, Oxford, Oxford University Press, 1975.
- [Césaire d'Arles], *Sancti Caesarii episcopi Arelatensis Opera Omnia nunc primum in unum collecta*, éd. Germain Morin, Maredsous, Mertioli, 1937-1942, 2 vol.
- [Césaire d'Arles], *Caesarius of Arles: life, testament, letters*, éd. William E. Klingshirn, Liverpool, Liverpool University Press, 1994.
- [Charles Quint], *Korrespondenz des Kaisers Karl V. Aus dem königlichen Archiv und der Bibliothek von Bourgogne zu Brüssel*, éd. Karl Lanz, Leipzig, Brockhaus, 1844-1846, 3 vol.

- [Charles Quint], Karl Lanz, *Staatspapiere zur Geschichte des Kaisers Karl V. aus dem königlichen Archiv und der Bibliothèque de Bourgogne zu Brüssel*, Stuttgart, Lanz, 1845.
- Charles VIII, *Lettres*, éd. Paul Pélicier, Paris, Société de l'histoire de France, 1898-1905, 5 vol.
- [Charles VIII], « Supplément aux lettres de Charles VIII », éd. Bernard de Mandrot, *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, t. XLIII (1906), p. 211-241, t. XLIV (1907), p. 185-249.
- [Charles VIII], « Lettres de Charles VIII et de Louis XII conservées dans les fonds d'archives berruyers », éd. Daniel Rivaud, *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1999, p. 55-128.
- [Charles le Téméraire], *Der Briefwechsel Karls des Kühnen (1433-1477)*, éd. Werner Paravicini, Sonja Dünnebeil et Holger Kruse, Frankfurt am Main, P. Lang, 1995, 2 vol.
- [Charles le Téméraire], *Catalogue des actes de Charles le Téméraire (1467-1477)*, éd. Henri Stein et Sonja Dünnebeil, Sigmaringen, J. Thorbecke, 1999.
- Commines (Philippe de), *Lettres*, éd. Joël Blanchard, Genève, Droz, 2001.
- Documents pour servir à l'histoire de la Maison de Bourgogne en Brabant et en Limbourg (fin XIV^e siècle)*, éd. Henri Laurent et Fritz Quicke, Bruxelles, M. Hayez, 1933.
- [Éginhard], *Einharti epistolae*, éd. Karl Hampe, *MGH, Epistolae*, Berolini, Weidmann, 1899, t. V, p. 105-145.
- Ennode de Pavie, *Lettres (livres 1 à 4)*, éd. Stéphane Gioanni, Paris, Les Belles Lettres, 2006-2010, 2 vol.
- Epistolae Arelatenses*, éd. Wilhelm Gundlach, Berolini, apud Weidmannos, 1892 (*MHG, Ep. III*), p. 1-83.
- [*Epistolae Austrasiacae*], éd. Elena Malaspina, *Il Liber epistolarum della cancelleria austrasica (sec. V-VI)*, Roma, Herder, 2001.
- [*Epistolae Austrasiacae*], *Lettres (Les) austrasiennes*, éd. Bruno Dumézil et Thomas Liénhard, Paris, Les Belles Lettres (à paraître).
- Ermenrich d'Ellwangen, *Lettre à Grimald*, éd. Monique Goulet, Paris, CNRS, 2008.
- [Estouteville (famille)], *Correspondance de la famille d'Estouteville (1460-1535)*, éd. Paul Le Cacheux, Rouen/Paris, Société de l'histoire de Normandie, 1935.
- [Ferdinand I^{er}], *Die Korrespondenz Ferdinands I.*, éd. Wilhelm Bauer *et alii*, Wien, Böhlau, 1912-2000, 4 vol.
- Formulaire (Le) d'Odart Morchesne dans la version du ms. BnF fr. 5024*, éd. Olivier Guyotjeannin et Serge Lusignan, avec le concours des étudiants de l'École nationale des chartes et la collaboration d'Eduard Frunzeanu, Paris, École des chartes, 2005.
- Formularies (The) of Angers and Marculf. Two Merovingian Legal Handbooks*, éd. Alice Rio, Liverpool, Liverpool University Press, 2008.

- [Frothaire de Toul et Theutilde de Remiremond], *La Correspondance d'un évêque carolingien : Frothaire de Toul (ca 813-847)*..., éd. Michel Parisse, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.
- Gerbert d'Aurillac, *Correspondance*, éd. Jean-Pierre Callu et Pierre Riché, Paris, Les Belles Lettres, 1993, 2 vol.
- [Gerbert de Reims], *Die Briefsammlung Gerberts von Reims, MGH, Die Briefe der deutschen Kaiserzeit*, éd. Fritz Weigle, Berlin/Zürich/Dublin, 1966, t. II.
- [Gorrevod (Laurent)], *Correspondance politique et administrative de Laurent Gorrevod, conseiller de Marguerite d'Autriche et gouverneur de Bresse*. Première partie : 1507-1520, éd. André Chagny, Mâcon, Protat, 1913.
- Grégoire le Grand, *Registrum epistularum libri I-XI*, éd. Dag Norberg, Turnhout, Brepols, 1982
- [Hincmar], *Hincmari archiepiscopi Remensis epistolarum pars prior, MGH, Epistolae*, éd. Ernst Perels, Berolini, Weidmann, 1939, rééd. 1965, t. VIII/1.
- [Isabelle de Portugal], *La Correspondance d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne (1430-1471)*, éd. Monique Sommé, Ostfildern, J. Thorbecke, 2009.
- Le Glay (André), *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du XVI^e siècle*, Paris, Imprimerie royale, 1845.
- Lettere volgari del secolo XIII, scritte da Senesi*, éd. Cesare Paoli et Enea Piccolomini, Bologna, G. Romagnoli, 1871.
- Lettres de rois, reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre*, éd. Jacques-Joseph Champollion-Figeac, Paris, Imprimerie royale, 1839-1847.
- « Lettres émanant de la cour pontificale à l'époque du conclave de Viterbe », éd. Jean Porcher, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XL (1923), p. 123-134.
- Lettres missives originales du chartrier de Thouars*, éd. Paul Marchegay, Nantes, impr. Forest, 1873.
- List of ancient Correspondence of the Chancery and Exchequer preserved in the Public Record Office*, London, Eyre and Spottiswoode, 1902.
- Louis XI, *Lettres*, éd. Étienne Charavay, Joseph Vaesen et Bernard de Mandrot, Paris, Société de l'histoire de France, 1883-1909, 11 vol.
- Louis XI, *Lettres choisies*, éd. Henri Dubois, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 1996.
- [Louis XII], *Lettres de Louis XII et du cardinal George [sic] d'Amboise, avec plusieurs autres lettres, mémoires et instructions écrites depuis 1504 et compris 1514*, éd. Jean Godefroy, Bruxelles, François Foppens, 1712, 4 vol.
- [Loup de Ferrières], *Lupi abbatis Ferrariensis epistolae, MGH, Epistolae*, éd. Ernst Dümmler, Berolini, Weidmann, 1925, t. VI, p. 1-126.
- Loup de Ferrières, *Correspondance*, éd. Léon Levillain, Paris, Les Belles Lettres, 1935-1964, 2 vol.

- [Marguerite d'Autriche], *Correspondance de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas avec ses amis, sur les affaires des Pays-Bas, de 1506-1528*, éd. Laurent-Philippe-Charles Van den Bergh, Leyde, S. et J. Luchtmans, 1845-1847, 2 vol.
- [Marguerite d'Autriche], Ghislaine de Boom, *Correspondance de Marguerite d'Autriche et de ses ambassadeurs à la cour de France concernant l'exécution du traité de Cambrai (1529-1530)*, Bruxelles, Lamartin, 1935.
- [Marie de Hongrie], *Correspondance de Marie de Hongrie avec Charles Quint et Nicolas de Granvelle*, éd. Laetitia V. G. Gorter-Van Royen et Jean-Paul Hoyois, Turnhout, Brepols, 2009 (1 vol. paru).
- [Marigny (Enguerran de)], *Cartulaire et actes d'Enguerran de Marigny* éd. Jean Favier, Paris, Bibliothèque nationale, 1965.
- [Maximilien I^{er}], *Correspondance de l'empereur Maximilien I^{er} et de Marguerite d'Autriche, sa fille, gouvernante des Pays-Bas, de 1507 à 1519*, éd. André Le Glay, Paris, Société de l'histoire de France, 1839, 2 vol.
- [Maximilien I^{er}], *Der Briefwechsel Kaiser Maximilians I. mit seiner Tochter Margareta*, éd. Hubert Kreiten, *Archiv für österreichische Geschichte*, t. XCVI (1907), p. 191-318.
- Medici (Lorenzo de'), *Lettere*, éd. Nicolai Rubinstein, Firenze, Giunti Barbèra, 1977-, 15 vol. parus.
- « Nuovi documenti francesi sulla impresa di Carlo VIII », éd. Alessandro Cutolo, *Archivio storico per le Province napoletane*, t. LXII (1938), p. 183-257.
- Paston Letters and Papers of the Fifteenth Century*, éd. Norman Davis, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- [Philippe le Bon], Armand Grunzweig, « Quatre lettres autographes de Philippe le Bon », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. IV (1925), p. 431-437.
- [Pierre de la Vigne], *Petrus de Vineia, Friderici II. Imperatoris epistulae, novam editionem curavit Johannes Rudolphus Iselius*, mit einer Einführung von Hans-Martin Schaller, Bâle, 1740, Hildesheim, Weidmann, 1991.
- [Pierre Martyr], *Pedro Mártir (Pietro Martire) de Angleria, Epistolario. Estudio y traducción*, éd. José López de Toro, Madrid, Góngora, 1955, 3 vol.
- Raban Maur, *Lettres*, éd. Ernst Dümmler, dans *Epistolae Karolini aevi*, III, *MGH EE* 5, Beroloni, Weidmann, 1899.
- Recueil de lettres anglo-françaises (1265-1399)*, éd. Frédéric Joseph Tanqueray, Paris, Champion, 1916.
- Recueil du Fay. Die Briefsammlung des Claude de Neufchâtel zur Geschichte Karls des Kühnen, 1474-1477 (1505)*, Ostfildern, J. Thorbecke, 2003.
- Royal and Other Historical Letters illustrative of the Reign of Henry III from the Originals in the Public Record Office*, éd. Walter Waddington Shirley, London, Longmans, 1862-1866, 2 vol., t. I : 1216-1235 et t. II : 1236-1272.
- [Ruricius de Limoges], Marino Neri, *Ruricio di Limoges. Lettere*, Pisa, Pubblicazioni della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Pavia, 2009.

[Ruricius de Limoges], Ralph W. Mathisen, *Ruricius of Limoges and Friends: A Collection of Letters from Visigothic Gaul*, Liverpool, Liverpool University Press, 1999.

Sanuto (Marino), *I Diarii dal 1496 al 1532*, éd. F. Stefani et alii, Venezia, s.n., 1879-1903, 58 vol.

Stonor (*The*) *Letters and Papers, 1290-1483*, éd. Charles L. Kingsford, London, Royal Historical Society, 1919, 2 vol.

Urkunde (Die) in der Karolingerzeit, Originale, Urkundenpraxis und politische Kommunikation, éd. Mark Mersowsky dans *Schriften der Monumenta Germaniae Historica*, 60, 2010.

BIBLIOGRAPHIE

ARMSTRONG, Charles Arthur John, « Some examples of the distribution and speed of news in England at the time of the Wars of the Roses », dans *Studies in Medieval History Presented to F. M. Powicke*, dir. Richard W. Hunt, Oxford, Clarendon Press, 1948, p. 429-454, repris dans *England, France and Burgundy in the Fifteenth Century*, London, Hambledon Press, 1983, p. 97-122.

AUTRAND, Françoise, « L'enfance de l'art diplomatique : la rédaction des documents diplomatiques en France, XIV^e-XV^e siècles », dans *L'Invention de la diplomatie, Moyen Âge-Temps modernes*, dir. Lucien Bély, Paris, PUF, 1998, p. 207-224.

BANNIARD, Michel, « Language and Communication in Carolingian Europe », dans *The New Cambridge Medieval History*, dir. Rosamond McKitterick, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 695-708.

BAUTIER, Robert-Henri, « Critique diplomatique, commandement des actes et psychologie des souverains du Moyen Âge », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1978, p. 8-27.

—, « Diplomatie et histoire politique : ce que la critique diplomatique nous apprend de la personnalité de Philippe le Bel », *Revue historique*, t. CCLIX (1978), p. 3-27.

BEHRINGER, Wolfgang, *Thurn und Taxis. Die Geschichte ihrer Post und ihrer Unternehmen*, München/Zurich, Piper, 1990.

BENEVENT, Christine, *La Correspondance d'Érasme : fonctionnement, fonctions et fictions d'un réseau épistolaire*, dans *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XV^e-XVIII^e siècles)*, dir. Pierre-Yves Beaurepaire, Jens Häselser et Anthony MacKenna, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2006, p. 17-32.

BERGER, Élie, « Les lettres closes de Saint-Omer », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LVII (1906), p. 5-12.

BLAHOVA, Maria, « Korrespondenz als Quelle der mittelalterlichen Zeitgeschichtsschreibung », dans Heimann, Heinz-Dieter et Hlavacek, Ivan (dir.), *Kommunikationspraxis und Korrespondenzwesen im Mittelalter und in der Renaissance*, Paderborn/München/Wien/Zurich, Ferdinand Schöningh, 1998, p. 179-190.

- BOUREAU, Alain, « La norme épistolaire, une invention médiévale », dans *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, dir. Roger Chartier, Paris, Fayard, 1991, p. 127-157.
- BRITNELL, Jennifer, « L'épître héroïque à la cour de Louis XII et d'Anne de Bretagne : le manuscrit fr. F. v. XIX.8 de Saint-Petersbourg », *L'Analisi linguistica e letteraria*, t. 8/1-2 (2000), p. 459-484.
- BUBENICEK, Michelle, « À propos d'une correspondance inédite de Charles V et de Louis de Male : étapes, moyens et enjeux d'une négociation politique », *Revue historique*, t. CCCVIII/1 (2003), p. 3-42.
- CAMARGO, Martin, *Ars dictaminis, ars dictandi*, Turnhout, Brepols, 1991.
- CAROLUS-BARRÉ, Louis, « Un recueil épistolaire composé à Saint-Denis sur la croisade (1270-1271) », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1966, p. 555-568.
- CAUCHIES, Jean-Marie, « "Croit conseil" et ses "ministres". L'entourage politique de Philippe le Beau (1494-1506) », dans « *À l'ombre du pouvoir* ». *Les entourages princiers au Moyen Âge*, dir. Alain Marchandisse et Jean-Louis Kupper, Liège, Publications de l'université de Liège, 2003.
- , « De la "régenterie" à l'autonomie. Deux ordonnances de cour et de gouvernement de Maximilien et Philippe le Beau (1495) », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. CLXXI (2005), p. 41-88.
- CAZELLES, Raymond, « Lettres closes, lettres « de par le roy » de Philippe de Valois », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1956-1957, p. 61-225.
- CHAPLAIS, Pierre, « Some private letters of Edward I », *English Historical Review*, t. LXXVII (1962), p. 79-86.
- CLANCHY, Michael, *From Memory to Written Record : England, 1066-1307*, Oxford, Blackwell, 1993.
- COCKSHAW, Pierre, *Prosopographie des secrétaires de la cour de Bourgogne (1384-1477)*, Ostfildern, J. Thorbecke, 2006, p. 74-75.
- CONSTABLE, Giles, *Letters and Letter-collections*, Turnhout, Brepols, 1976.
- CONTAMINE, Philippe, « Introduction », dans *La Circulation des nouvelles au Moyen Âge. XXIV^e Congrès de la SHMES (Avignon, juin 1993)*, Rome, École française de Rome, 1994, p. 9-24.
- , « Maître Jean de Rinel (vers 1380-1449), notaire et secrétaire de Charles VI puis de Henry [VI] pour son royaume de France, l'une des "plumes" de "l'union des deux couronnes" », *Cahiers des annales de Normandie*, n^o 35, « De part et d'autre de la Normandie médiévale. Recueil d'études en hommage à François Neveux », dir. Pierre Bouet, Catherine Bougy, Bernard Garnier *et alii*, 2009, p. 115-134.
- Défendre ses droits, construire sa mémoire. Les chartriers seigneuriaux (XIII^e-XVI^e siècle)*, Actes du colloque de Thouars (8-10 juin 2006), dir. Philippe Contamine et Laurent Vissière, Paris, Société de l'histoire de France, 2010.
- DEGENNE, Alain, et FORSÉ, Michel, *Les Réseaux de relations*, Paris, A. Colin, 1994.

- DELISLE, Léopold, « Mémoire sur une lettre inédite adressée à la reine Blanche par un habitant de La Rochelle », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XVII (1856), p. 513-555.
- DELMAS, Bruno, « Correspondre : esquisse d'une typologie des formes individuelles et collectives de la communication écrite », dans *Correspondre jadis et naguère*, dir. Pierre Albert, Paris, CTHS, 1997, p. 13-29.
- DEPREUX, Philippe, « Hiérarchie et ordre au sein du palais : l'accès au prince », dans *Hiérarchie et stratification sociale dans l'Occident médiéval (400-1000)*, dir. François Bougard, Régine Le Jan, Dominique Iognat-Prat, Turnhout, Brepols, 2008, p. 305-323.
- DESCHAMPS, Paul, « Les lettres closes au début du XIV^e siècle », *Le Moyen Âge*, t. XXXVI (1926), p. 333-347.
- DUBOIS, Henri, « Observations sur la diplomatie des lettres de Louis XI », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1996, p. 332-342.
- DUMÉZIL, Bruno, « Gogo et ses amis : écriture, échanges et ambitions dans un réseau aristocratique de la fin du VI^e siècle », *Revue historique*, DCXLIII (2007), p. 553-593.
- , « Les correspondances diplomatiques : une autre vision de la violence publique dans les royaumes barbares », dans *Les Médiévistes et leurs sources. Lectures croisées sur le haut Moyen Âge*, dir. Marcelo Cândido da Silva, colloque organisé à l'université de São-Paulo (Brésil), 8-10 avril 2009, (à paraître).
- DUMONT, Jonathan, et MARCHANDISSE, Alain, « Le manuscrit Fr. F. V. XIV, 8 de la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Petersbourg au prisme de l'analyse historique et littéraire », dans *L'Œuvre littéraire du Moyen Âge aux yeux de l'historien et du philologue*, dir. Ludmila Evdokimova et Victoria Smirnova, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 43-63.
- « L'épistolaire au XVI^e siècle », n° 18 des *Cahiers V.-L. Saulnier*, 2001.
- FORONDA, François, « Les lettres de Louis XI : en quête de la formule », *Mémoire vive. Bulletin de l'Association française pour l'histoire et l'informatique*, t. XII-XIII (1994-1995), p. 57-65.
- FOUQUET, Gerhard, « Fürsten unter sich – Privatheit und Öffentlichkeit, Emotionalität und Zeremoniell im Medium des Briefes », dans *Principes. Dynastien und Höfe im späten Mittelalter*, dir. Cordula Nolte, Karl-Heinz Spiess et Ralf-Gunnar Werlich, Stuttgart, J. Thorbecke, 2002, p. 171-198.
- FOURCADE, Sara, « La pratique épistolaire de la noblesse française au temps des guerres d'Italie (1495-1525) », *Cahiers de Recherches médiévales*, t. XIII (2006), p. 133-145.
- FOWLER, Kenneth, « News from the Front: Letters and Dispatches of the Fourteenth Century », dans *Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne, XIV^e-XV^e siècles*, dir. Philippe Contamine, Charles Giry-Deloison et Maurice Keen, Lille, université de Lille, 1991, p. 63-92.

- GARRISON, Mary, « "Send more socks". On Mentality and the Preservation Context of Medieval Letters », dans *New Approaches to Medieval Communication*, dir. Marco Mostert, Turnhout, Brepols, 1999, p. 69-99.
- GENET, Jean-Philippe, « Historiographie et documentation dans la tradition anglaise », dans *Le Forme delle propaganda politica nel due e nel trecento*, dir. Paolo Cammarosano, Rome, École française de Rome, 1994, p. 227-250.
- GIESECKE, Michael, *Die Entdeckung der kommunikativen Welt. Studien zur kulturvergleichenden Mediengeschichte*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2007, p. 53-54.
- GILLET, Andrew, « Love and Grief in Post-Imperial Diplomacy. The Letters of Brunhild », dans *Studies in Power and Emotions in the Roman World and Late Antiquity*, dir. Barbara Sidwell et Danijel Dzino, Piscataway, Gorgias Press, 2010, p. 127-165.
- GIOANNI, Stéphane, « La contribution épistolaire d'Ennode de Pavie à la primauté pontificale sous le règne des papes Symmaque et Hormisdas », *Mélanges de l'École française de Rome*, CXIII/1 (2001), p. 245-268.
- GIOANNI, Stéphane, et Grévin, Benoît (dir.), *L'Antiquité tardive dans les collections médiévales*, Rome, École française de Rome, 2008.
- GIRY, Arthur, *Manuel de diplomatique* [1894], Paris, Alcan, 1925, 2 vol.
- GOEBL, Hans, « Die autographen französischen Briefe Kaiser Maximilians an seine Tochter Margarete. Eine kurzgefasste linguistische Analyse », dans *Pays bourguignons et autrichiens (XIV^e - XV^e siècles) : une confrontation institutionnelle et culturelle*, Bruxelles, Publication du Centre européen d'études bourguignonnes, 2006, p. 259-272.
- GORTER-VAN ROYEN, Laetitia V. G., *Maria van Hongarije, regentes der Nederlanden. Een politieke analyse op basis van haar regentschapsordonnanties en haar correspondentie met Karel V*, Hilversum, Verloren, 1995.
- , « Die Familienkorrespondenz im Haus-, Hof-, und Staastarchiv aus der Epoche Karls V. und die Niederlande », *Publication du Centre européen d'études bourguignonnes*, n° 36, 1996, p. 139-147.
- , « Maria von Ungarn als Korrespondentin », dans *Maria von Ungarn (1505-1558). Eine Renaissancefürstin*, dir. Martina Fuchs et Orsolya Réthelyi, Münster, Aschendorff, 2007, p. 47-58.
- GRAVEL, Martin, *La Lettre comme outil de l'administration abbatiale et épiscopale dans le Nord de la Gaule carolingienne (800-875)*, Mémoire de maîtrise, dir. Denise Angers, université de Montréal, 2002.
- , « Judith écrit, Raban répond. Premier échange d'une longue alliance », dans *Ad libros ! Mélanges d'études médiévales offerts à Denise Angers et Joseph-Claude Poulin*, dir. Jean-François Cottier, Martin Gravel et Sébastien Rossignol, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2010, p. 35-48.
- , « La souveraine carolingienne : héroïne ou figurante de la diplomatie épistolaire ? », dans *Les Relations diplomatiques au Moyen Âge. Formes et enjeux. XLII^e Congrès de la SHMESP (Lyon, 3-6 juin 2010)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 83-88.

—, *Distances, rencontres, communications. Réaliser l'Empire carolingien sous Charlemagne et Louis le Pieux*, Turnhout, Brepols, 2012.

GRÉVIN, Benoît, *Rhétorique du pouvoir médiéval. Les Lettres de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen (XIII^e-XV^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 2008.

GUENÉE, Bernard, « Les campagnes de lettres qui ont suivi le meurtre de Jean sans Peur, duc de Bourgogne (septembre 1419-février 1420) », dans *Un roi et son historien. Vingt études sur le règne de Charles VI et la Chronique du Religieux de Saint-Denis*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2009, p. 455-477.

GUEUDET, Guy, *L'Art de la lettre humaniste*, Paris, Champion, 2004.

GUYOTJEANNIN, Olivier, « Lettre ou titre ? Le modèle épistolaire dans les chancelleries médiévales », dans *La Lettre dans la littérature romane du Moyen Âge*, dir. Sylvie Lefèvre, Orléans, Paradigme, 2008, p. 19-26.

GUYOTJEANNIN, Olivier, PYCKE, Jacques et TOCK, Benoît-Michel, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, Brepols, 1993.

HACK, Achim Thomas, *Codex Carolinus. Päpstliche Epistolographie im 8. Jahrhundert*, Stuttgart, A. Hiersemann, 2006-2007, 2 vol.

HEIMANN, Heinz-Dieter et HLAVACEK, Ivan, *Kommunikationspraxis und Korrespondenzwesen im Mittelalter und in der Renaissance*, Paderborn/München/Wien/Zurich, Ferdinand Schöningh, 1998.

HEINIG, Paul-Joachim, « Der König im Brief – Herrscher und Hof als Thema aktiver und passiver Korrespondenz im Spätmittelalter », dans Heimann, Heinz-Dieter et Hlavacek, Ivan (dir.), *Kommunikationspraxis und Korrespondenzwesen im Mittelalter und in der Renaissance*, Paderborn/München/Wien/Zurich, Ferdinand Schöningh, 1998, p. 31-49.

—, « Acteurs et médiateurs burgundisch-österreichischer Beziehungen im 15. Jahrhundert », dans *Pays bourguignons et autrichiens, XIV^e-XV^e siècles : une confrontation institutionnelle et culturelle*, Neuchâtel, Publication du Centre européen d'études bourguignonnes, 2006, p. 127-130.

HÉLARY, Xavier, « Les liens personnels entre les cours de France et d'Angleterre sous le règne de Philippe III, 1270-1285 », dans *Thirteenth Century England. Proceedings of the Gregynog Conference*, dir. Janet Burton, Philip Schofield et Bjorn Weiler, Woodbridge/Rochester, Boydell Press, 2009, p. 75-89.

HOYOIS, Jean-Paul, « La correspondance entre Marie de Hongrie et Charles Quint avant et au début de la régence : une édition sur le métier », dans *Marie de Hongrie. Politique et culture sous la Renaissance aux Pays-Bas. Actes du colloque tenu au Musée royal de Mariemont les 11 et 12 novembre 2005*, dir. Bertrand Federinov et Gilles Docquier, Morlanwelz, Musée royal de Mariemont, 2008, p. 52-60.

IRANZO, Salvador, *Estudios sobre la epistolografía visigótica* (à paraître).

JASPER, Detlev, et FUHRMANN, Hofst, *Papal letters in the Early Middle Ages*, Washington, Catholic University of America Press, 2001.

- JEAY, Claude, « La naissance de la signature dans les cours royale et princières de France (XIV^e-XV^e siècles) », dans Auctor et auctoritas. *Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999)*, dir. Michel Zimmermann, Paris, École des chartes, 2001, p. 457-475.
- JUCKER, Michael, « Vertrauen, Symbolik, Reziprozität – Das Korrespondenzwesen eidgenössischer Städte im Spätmittelalter als kommunikative Praxis », *Zeitschrift für historische Forschung*, XXXIV (2007), p. 189-213.
- KIESEWETTER, Andreas, « La cancelleria angioina », dans *L'État angevin. Pouvoir, culture et société entre le XIII^e et le XIV^e siècles, Actes du colloque international organisé par l'American Academy in Rome, l'École française de Rome, l'Istituto storico italiano per il Medio Evo, l'UMR Telemme et l'Université de Provence, l'Università degli Studi di Napoli « Federico II » (Rome-Naples 7-11 novembre 1995)*, Rome, École française de Rome, 1998, p. 361-415.
- LANGLOIS, Charles-Victor, « Le fonds de l'*Ancient Correspondence* au *Public Record Office* de Londres », *Journal des savants*, 1904, p. 380-393 et 440-453.
- , « Les papiers de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisians au Trésor des chartes », *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. XXXIX/1 (1908), p. 211-254.
- , « Autographes nouveaux de Guillaume de Nogaret », *Journal des savants*, 1917, p. 321-327.
- LANHAM, Carol Dana, *Salutatio Formulas in Latin Letters to 1200. Syntax, Style, and Theory*, München, Arceo-Gesellschaft, 1975.
- LAPEYRE, André et SCHEURER, Rémi, *Les Notaires et secrétaires du roi sous les règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII (1461-1515). Notices personnelles et généalogiques*, Paris, Éditions du CTHS, 1978, 2 vol.
- LEBLANC Yvonne, 'Va, lettre, va', *The French Verse Epistole (1400-1500)*, Birmingham [Alabama], Summa Publications, 1995.
- LECLERCQ, Jean, « L'amitié dans les lettres du Moyen Âge », *Revue du Moyen Âge latin*, I (1945), p. 391-410.
- , « Le genre épistolaire au Moyen Âge », *Revue du Moyen Âge latin*, II (1946), p. 63-70.
- LEFÈVRE, Joseph, « La correspondance des gouverneurs généraux de l'époque espagnole », *Archives, bibliothèques et musées de Belgique*, n° XXI (1950), p. 28-55.
- LE JAN, Régine, « Le lien social entre Antiquité et haut Moyen Âge : l'amitié dans les collections de lettres gauloises », dans *Akkulturation. Probleme einer germanisch-romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühen Mittelalter*, dir. Dieter Hägermann, Berlin/New York, De Gruyter, 2004, p. 528-546.
- LETRONNE, Antoine-Jean, « Sur l'authenticité d'une lettre de Thibaud, roi de Navarre, relative à la mort de Saint Louis », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. V (1844), p. 105-117.
- MAUÉ, Hermann, « Verschlussene Briefe – Briefverschlusssiegel », dans Heimann, Heinz-Dieter et Hlavacek, Ivan (dir.), *Kommunikationspraxis und Korrespondenzwesen*

- im Mittelalter und in der Renaissance*, Paderborn/München/Wien/Zurich, Ferdinand Schöningh, 1998, p. 205-231.
- MCKITTERICK, Rosamond, *The Carolingians and the Written World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.
- MERSIOWSKY, Mark, « Regierungspraxis und Schriftlichkeit im Karolingerreich. Das Fallbeispiel der Mandate und Briefe », dans *Schriftkultur und Reichsverwaltung unter den Karolingern*, dir. Rudolf Schieffer, Opladen, Westdeutscher Verlag, 1996, p. 109-166.
- MIRET Y SANS, Joachim, « Lettres closes des derniers Capétiens », *Le Moyen Âge*, t. XXVIII (1915-1916), p. 35-57.
- , « Lettres closes des premiers Valois », *Le Moyen Âge*, t. XXIX (1917-1918), p. 53-88.
- MOREAU, Dominic, « *Non impar conciliorum extat auctoritas*. L'origine de l'introduction des lettres pontificales dans le droit canonique », dans *L'Étude des correspondances dans le monde romain de l'Antiquité classique à l'Antiquité tardive : permanences et mutations*, dir. Janine Desmulliez, Christine Hoët-van Cauwemberghe et Jean-Christophe Jolivet, Lille, université Charles de Gaulle - Lille 3, 2011, p. 487-506.
- MORELLE, Laurent, « La pratique épistolaire de Lambert, évêque d'Arras (1093-1115) », dans *Regards sur la correspondance (de Cicéron à Armand Barbès)*, dir. Daniel-Odon Hurel, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen, 1996, p. 37-57.
- , « Les "papiers" du voyageur au haut Moyen Âge : lettres de recommandation et lettres dimissoires en faveur des clercs », dans *Se déplacer du Moyen Âge à nos jours*, Calais, Les Amis du vieux Calais, 2009, p. 34-50.
- NOLTE, Cordula, « *Pey eytler finster in einem weichen pet geschrieben*. Eigenhändige Briefe in der Familienkorrespondenz der Markgrafen von Brandenburg (1470-1530) », dans *Adelige Welt und familiäre Beziehung – Aspekte der 'privaten Welt' des Adels in böhmischen, polnischen und deutschen Beispielen vom 14. Bis zum 16. Jahrhundert*, dir. Heinz-Dieter Heimann, Potsdam, Verlag für Berlin-Brandenburg, 2000, p. 177-200.
- PARAVICINI, Werner, *Der Briefwechsel Karls des Kühnen, Inventar*, Frankfurt am Main, P. Lang, 1995.
- PÉQUIGNOT, Stéphane, *Au nom du roi. Pratique diplomatique et pouvoir durant le règne de Jacques II d'Aragon (1291-1327)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2009.
- Politique (La) par correspondance. Les usages politiques de la lettre en Italie (xvi^e-xviii^e siècles)*, dir. Jean Boutier, Sandro Landi et Olivier Rouchon, Rennes, PUR, 2009.
- POSTEL, Verena, « *Libertas und litterae*: Leitbegriffe der Selbstdarstellung geistlicher und weltlicher Eliten im frühmittelalterlichen Gallien und Italien », dans *Théories et pratiques des élites au haut Moyen Âge*, dir. François Bougard et alii, Turnhout, Brepols, 2011, p. 169-186.
- POSTER, Carol, et UTZ, Richard (dir.), *The Late Medieval Epistle*, Columbia, Northwestern University Press, 1996.

- POUSPIN, Marion, « Des lettres de nouvelles au temps de la guerre d'Italie de Charles VIII (avril-mai 1495) », *Cahiers de recherches médiévales*, t. XVIII (2009), p. 459-478.
- RABE, Horst, « Elemente neuzeitlicher Politik und Staatlichkeit im politischen System Karls V. Bemerkungen zur spanischen Zentralverwaltung und zur Politischen Korrespondenz des Kaisers », dans *Das Römisch-deutsche Reich im politischen System Karls V.*, dir. Heinrich Lutz, München, Oldenbourg, 1982, p. 161-187.
- Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI-XVIII siècle)*, éd. Pierre-Yves Beaurepaire, Jens Häsel et Antony McKenna, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2006.
- RICCIARDI, Alberto, *L'epistolario di Lupo di Ferrières. Intelletuali, relazioni culturali e politica nell'età di Carlo il Calvo*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 2005.
- , « Le dialogue de loin. Lettres entre intellectuels à l'époque carolingienne », dans *Epistulae Antiquae V*, dir. Patrick Laurence et François Guillaumont, Louvain/Paris/Dudley, Peeters, 2008, p. 273-290.
- RICHARD, Jean, « Un recueil de lettres sur la huitième croisade », *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1960, p. 182-187.
- RICHARDSON, Malcolm, « The *ars dictaminis*, the Formulary, and Medieval Epistolary Practice », dans Carol Poster et Linda C. Mitchell (dir.), *Letter-Writing Manuals and Instruction from Antiquity to the Present*, Columbia, University of South Carolina Press, 2007, p. 52-66.
- RODRIGUEZ-SALGADO, Maria José, « The Art of Persuasion: Charles V and his Governors », dans *Power and Persuasion, Essays on the Art of State Building in Honour of W. P. Blockmans*, dir. Peter Hoppenbrouwers, Andreas Janse et Robert Stein, Turnhout, Brepols, 2010, p. 59-82.
- SCHMALE, Franz-Josef *et alii*, « Brief, Briefliteratur, Briefsammlungen », *Lexikon des Mittelalters*, München, Lexma Verlag, t. II, 1983, col. 648-682.
- SEGUIN, Jean-Pierre, « L'information à la fin du XV^e siècle en France. Pièces d'actualité imprimées sous le règne de Charles VIII », *Arts et traditions populaires*, t. IV (1956), p. 309-330 et t. V (1957), p. 46-74.
- SHANZER, Danuta, « Two Clocks and a Wedding. Theodorici's Diplomatic Relation with the Burgundians », *Romanobarbarica*, 14 (1996-1997), p. 225-258.
- SOMMÉ, Monique, « La correspondance d'Isabelle de Portugal, reflet du pouvoir d'une duchesse de Bourgogne au XV^e siècle », dans *Femmes à la Cour de Bourgogne. Présence et influence*, dir. Dagmar Eichberger, Anne-Marie Legaré et Wim Hüskén, Turnhout, Brepols, 2010, p. 27-36.
- STEINHAUSEN, Georg, *Geschichte des deutschen Briefes*, Berlin, R. Gaertners, 1889-1891, 2 vol.
- , *Privatbriefe des Mittelalters*, Berlin, R. Gaertners, 1899-1907, 2 vol.
- STRATENWERTH, Heide, *Aktenkundliche Aspekte der politischen Kommunikation im Regierungssystem Karls V.*, dans *Karl V. Politik und politisches System. Berichte und Studien aus der Arbeit an der Politischen Korrespondenz des Kaisers*, dir. Horst Rabe, Konstanz, UVK-Universitätsverl. Konstanz, 1996, p. 41-70.

- STRATMANN, Martina, « Briefe an Hinkmar von Reims », *Deutsches Archiv*, XLVIII (1992), p. 37-81.
- TESSIER, Georges, *Diplomatique royale française*, Paris, Picard, 1962.
- TOUBERT, Pierre, « *Scrinium* et *Palatium* : la formation de la bureaucratie romano-pontificale aux VIII^e-IX^e siècles », dans *Roma nell'alto medioevo*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 2001, p. 57-117.
- TURCAN-VERKERK, Anne-Marie, « L'art épistolaire au XII^e siècle : naissance et développement de l'*ars dictaminis* (1080-1180) », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques – Résumés des conférences et travaux*, Paris, t. CXL (2009), p. 155-158.
- VAILLANCOURT, Luc, *La Lettre familière au XV^e siècle : rhétorique humaniste de l'épistolaire*, Paris, Champion 2003.
- VIALON, Marie, « La lettre à Mehmet II ou le loup et l'agneau », *Cahiers d'études italiennes*, 13, 2011, 129-139.
- VISSIÈRE, Laurent, *Louis II de La Trémoille ou la découverte de l'Italie (1480-1525)*, Thèse de l'École nationale des chartes, 2000, 4 vol.
- , « Une amitié hasardeuse. Louis de La Trémoille et le marquis de Mantoue (1495-1503) », dans *Louis XII en Milanais*, Actes du colloque de Tours (30 juin-3 juillet 1998), dir. Philippe Contamine et Jean Guillaume, Paris, Champion, 2003, p. 149-171.
- , « Correspondances et divergences : tâtonnements épistolaires à l'occasion des premières Guerres d'Italie », dans *Les Correspondances en Italie. II : Formes, styles et fonctions de l'écriture épistolaire dans les chancelleries italiennes (V^e-XV^e siècles)*, Actes du colloque international de l'EFR (20-21 juin 2011), dir. Paolo Cammarosano et Stéphane Gioanni, Trieste, CERM, 2013, p. 371-397.
- , « Lettere scritte, lettere stampate della campagna di Gaston de Foix (1511-1512) », dans 1512. *La Battaglia di Ravenna, l'Italia, l'Europa*, Actes du colloque de Ravenne (18-20 octobre 2012), dir. Dante Bolognesi, Ravenna, Longo, 2014, p. 237-252.
- VITTE-CLÉMENCET, Suzanne, « Formulaires de la chancellerie royale conservés dans le fonds Ottoboni », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XLVIII (1931), p. 185-214.
- WENZEL, Horst, dir., *Gespräche – Boten – Briefe. Körpergedächtnis und Schriftgedächtnis im Mittelalter*, Berlin, E. Schmidt, 1997.
- WILMART, André, « Lettres de l'époque carolingienne », *Revue bénédictine*, XXIV/3 (1922), p. 234-245.
- WOLFF, Étienne, *La Lettre d'amour au Moyen Âge*, Paris, Aubin, 1996.
- WORSTBROCK, Franz J., dir., *Der Brief im Zeitalter der Renaissance*, Weinheim, Acta humaniora, 1983.
- , « Die Anfänge der mittelalterlichen *Ars dictandi* », *Frühmittelalterliche Studien*, 23 (1989), p. 1-42.
- WORSTBROCK, Franz Josef, KLAES, Monika, et LÜTTEN, Jutta, *Repertorium der artes dictandi des Mittelalters. Teil I : Von den Anfängen bis um 1200*, München, W. Fink, 1992.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Bruno Dumézil et Laurent Vissière	

PREMIÈRE PARTIE

COMPOSER

La correspondance politique des princesses et des reines carolingiennes (fin du VIII ^e -fin du IX ^e siècle)	21
Claire Tigolet	

« Le Saint Esperit vous ait en sa sainte garde ». Quelques remarques sur la correspondance des ducs de Bourgogne (fin XIV ^e -début XV ^e siècle)	35
Bertrand Schnerb	

Formes du langage politique dans la correspondance d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne (1430-1471)	53
Monique Sommé	

Régner en mode épistolaire : l'exemple de Charles VIII	65
Jonathan Dumont et Alain Marchandisse	

DEUXIÈME PARTIE

ÉCHANGER

Service de l'Empire et culte des saints dans la correspondance d'Éginhard	91
Michel Sot	

Gouverner avec la Bible. Les lettres de dédicace adressées aux souverains à l'époque carolingienne	107
Sumi Shimahara et Jens Schneider	

« Escript de la main de vostre bon et leal pere ». La correspondance politique échangée entre Maximilien et Marguerite d'Autriche (1507-1519) 143
Gilles Docquier

Des princes correspondants : Charles Quint, Marguerite d'Autriche, Marie de Hongrie et la régence des Pays-Bas (ca 1520-1535) 161
Jean-Paul Hoyois

TROISIÈME PARTIE
CONSERVER ET DIFFUSER

Césaire d'Arles et la collection des *Epistolae Arelatenses* : la construction documentaire d'un lien juridique entre l'Église de Rome et la métropole d'Arles au VI^e siècle 183
Stéphane Gioanni

280

L'« épistolaire politique » au XIII^e siècle : autour d'un recueil de lettres relatives à la croisade de Tunis (1270) 199
Xavier Hélyar

Après le bûcher : la campagne de propagande de la royauté franco-anglaise au sujet de Jeanne d'Arc en juin 1431 215
Philippe Contamine

La mise en formulaire des lettres closes du roi de France (fin XIV^e-début XVI^e siècle) 227
Olivier Guyotjeannin

« Si grande haulteur » et « chose aussi doloireuse » : missives politiques autour de la mort de Philippe le Beau, roi de Castille (1506) 235
Jean-Marie Cauchies

Du gouvernement par lettres. Conclusions 253
Jean-Marie Moeglin

Sources et bibliographie 265

Table des matières 279